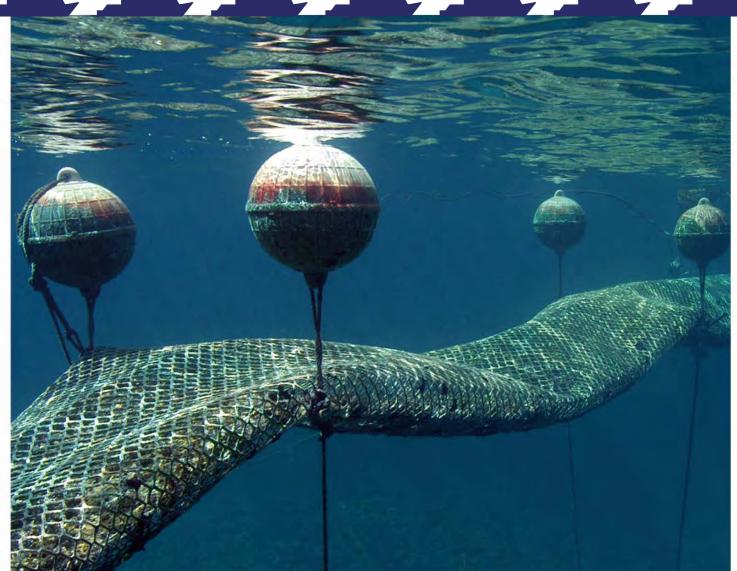
TE VEA TAUTAI La lettre de la Pêche



TAHITI AQUACULTURE 2010

Conférence-Ateliers sur l'Aquaculture durable en milieu insulaire tropical

L'aquaculture du bénitier en Polynésie française :

la technique paumotu de collectage pour un développement durable

La ligne de rivage de Moorea

de 1993 à nos jours



N° 26 Octobre 2010 Publication gratuite



Chevrette Oura pape



Cigale Tianee



Crabe vert Upai



Langouste Oura miti



Squille - Varo



Bénitier Pahua



Burgau Maoa taratoni



Troca



Perche - Nato

Attention, espèces orotégées!

Pour que nos enfants puissent aussi profiter de ces richesses, une réglementation spécifique a été mise en place par le Service de la Pêche; ces dispositions visent à protéger les organismes qui sont les plus en danger, afin qu'ils ne disparaissent pas définitivement...

Conformément à la délibération n°88-184/AT du 8 décembre 1988, chaque infraction commise est passible de peines pouvant atteindre 6 mois d'emprisonnement et/ou 300 000 XPF d'amende, ainsi que la confiscation du matériel.

- Ne pas capturer les individus endessous de la taille mentionnée;
- Relâcher systématiquement les femelles de certains crustacés portant des œufs sous leur abdomen;
- Respecter le calendrier établi.

Ces mesures restrictives ont pour seul objectif de permettre aux populations de se régénerer.

Pour en savoir plus

Service de la Pêche

BP 20 - Papeete

Tél.: 50 25 50 - Fax: 43 49 79

Site: www.peche.pf

E-mail: spe@ peche.gov.pf

RÉGLEMENTATION

Crustacés:	taille mini	interdit	autorisé sous conditions (taille, œufs)
- chevrette	6 cm	de nov à fév	de mars à oct
- cigale	14 cm	de nov à janv	de fév à oct
- crabe vert	12 cm	de nov à janv	de fév à oct
- langouste	18 cm	de nov à janv	de fév à oct
- squille	18 cm	de nov à janv	de fév à oct
Mollusques:			
- bénitier	12 cm		
- burgau		toute l'année*	
- troca		toute l'année*	
Poisson:			
- perche	12 cm	de nov à fév	de mars à oct

* sauf dans le cadre d'une exploitation organisée par la commune (modalités préalablement fixées par arrêté en Conseil des Ministres) Source: documents du Service de la Pêche



Edito

Iaorana,

La tenue prochaine de la conférence-atelier Tahiti Aquaculture 2010 est à n'en pas douter un événement majeur. C'est la première fois qu'un si grand nombre de pays et territoires sont réunis pour débattre des problématiques de l'aquaculture. Le dernier colloque sur ce sujet remonte à 1989.

Cette conférence-atelier constitue une occasion unique pour dégager des idées fortes sur le type d'aquaculture à développer en priorité dans les milieux insulaires tropicaux. Elle devra également jeter les bases d'une collaboration plus étroite entre les pays et territoires, mais aussi entre les nombreux organismes scientifiques présents et le secteur professionnel.

Quelle aquaculture pour les petits états et territoires insulaires ?

Quel est le bon choix de développement entre une aquaculture en cycle fermé maîtrisant tous les paramètres depuis la reproduction des espèces ou bien une aquaculture plus artisanale prélevant sur la ressource dans le milieu environnant ?

Nos milieux insulaires tropicaux disposent d'atouts importants que sont la biodiversité et l'environnement sanitaire encore préservé. Sachons en tirer partie de manière durable afin que nos populations et tout particulièrement celles des îles ou atolls qui n'ont d'autres ressources que cette richesse naturelle en bénéficient pour assurer leur développement économique et social.

Cette conférence-atelier est une occasion unique de favoriser la rencontre des professionnels avec les experts de haut niveau et avec l'ensemble des compétences scientifiques, institutionnelles, qui nous ont fait l'honneur de leur participation.

Bonne conférence à tous

Temauri FOSTER

Sommaire

P 4-5: TAHITI AQUACULTURE 2010

Conférence-Ateliers sur l'Aquaculture durable en milieu insulaire tropical

P 6 à 9 : L'aquaculture du bénitier en Polynésie française :

la technique paumotu de collectage pour un développement durable

P 10 : Statistiques de l'aquaculture en Polynésie française

de 1988 à 2009

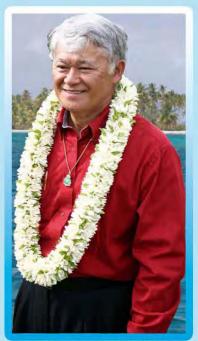
P 11 : Fédération d'entraide polynésienne de sauvetage en mer Les marins sauveteurs bénévoles solidaires à l'échelle des cinq archipels de la Polynésie française

P 12-13 : La ligne de rivage de Moorea

de 1993 à nos jours

P 14 : Recette du Risotto de fruits de mer

du Pacifique



Temauri FOSTER

Ministre des ressources maritimes,
en charge de la promotion
de la perliculture, de la pêche
et de l'aquaculture

Le Magazine Te Vea Tautai est une publication gratuite éditée par le service de la Pêche.
B.P. 20, 98713 Papeete - TAHITI - Polynésie française - Imm. JB Lecaill, 2ème étage à Fare-Ute, Tél. : (689) 50 25 50 - Fax. : (689) 43 49 79, Email : spe@peche.gov.pf
Site Internet : http://www.peche.pf

Tirage: 2.000 exemplaires.

Réalisation : service de la Pêche.

Crédit photographique : sauf mention, droits réservés et service de la Pêche

Ont collaboré: Georges REMOISSENET, Agnès BENET, Teva MEYER, Serge ANDREFOUET (IRD), Antoine GILBERT, Laurent YAN, Yannick CHANCERELLE (CRIOBE).

TAHITI AQUACULTURE 2010

Aquaculture durable en milieu insulaire tropical

6 au 11 décembre 2010

La conférence-atelier « Tahiti Aquaculture 2010 » (http://www.peche.pf) fait suite à deux événements de l'aquaculture insulaire tropicale :

- Les 2èmes rencontres de l'aquaculture dans l'outre-mer français, organisées à Mayotte en 2008 par l'Union des aquaculteurs de l'outre-mer (UAOM);

- Le 1er atelier sur la pisciculture marine en Asie-pacifique, organisé en Nouvelle-Calédonie en 2007 par le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS) (www.spc.int/aquaculture).

Par ailleurs, le Secrétariat de la Communauté du Pacifique organise durant cet événement un atelier spécial "Aquaculture de crevettes".

Pour des raisons inhérentes au contexte polynésien, il a été choisi de ne pas traiter des questions relatives à la perliculture dans les thèmes consacrés à cette conférence-atelier.

« Tahiti Aquaculture 2010 » est organisée par la Présidence de la Polynésie française, le Haut-commissariat de la République en Polynésie française et le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS).



Le thème principal de la conférence est « Aquaculture durable en milieu insulaire tropical ».

Les objectifs de la conférence-atelier sont de :

- Présenter les avancées de l'aquaculture en milieu insulaire tropical dans les trois océans;
- Confronter les expériences et les savoir-faire des parties prenantes du secteur de l'aquaculture insulaire tropicale;
- Réfléchir ensemble à la problématique de l'aquaculture en milieu insulaire tropical, et plus particulièrement proposer des stratégies et solutions pour un développement adapté, intégré et en collaboration.



« Tahiti Aquaculture 2010 » va être l'occasion de rassembler entre 150 et 200 personnes provenant d'une vingtaine de régions comprenant les Pays et Territoires insulaires du Pacifique et d'Asie (40 %), de France métropolitaine, de l'outre-mer français et des régions périphériques européennes (30 %) et de Polynésie française (30 %).

Plus d'une dizaine d'experts de renommée internationale en aquaculture, et provenant du monde entier, ont été invités à participer à cet événement et à y effectuer des présentations orales ciblées.



TAHITI AQUACULTURE 2010

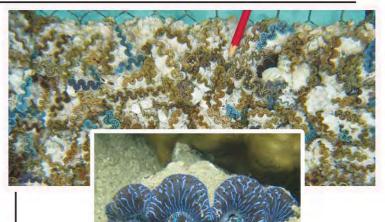
Aquaculture durable en milieu insulaire tropical

Outre les trois organisateurs, les partenaires institutionnels de « *Tahiti Aquaculture 2010* » sont les suivants :

- Le fond australien pour le développement (AusAID);
- Initiatives Corail pour le Pacifique (CRISP);
- L'Union des aquaculteurs de l'outre-mer et sa représentation en Polynésie française, le Syndicat des aquaculteurs de Polynésie française (SDAPF);
- L'IFREMER Centre océanologique du Pacifique ;
- Le CRIOBE USR CNRS-EPHE-3278;
- La Chambre de commerce, d'industrie, des services et des métiers de Polynésie française (CCISM);
- Le GIE Tahiti Tourisme.







Aucun frais d'inscription n'est demandé aux participants à la conférence, à savoir les parties prenantes du secteur (professionnels, services publics, autorités, élus, consultants, prestataires, chercheurs, développeurs, porteurs de projet, étudiants,...). L'inscription, gratuite et obligatoire, doit être réalisée avant le 15 novembre 2010. Passé ce délai, aucune garantie d'inscription ne pourra être fournie. Tous les documents relatifs à la conférence sont mis en ligne et disponibles sur le site du service de la Pêche (www.peche.pf). Toute demande d'information complémentaire sur les modalités d'inscription est à adresser par mail à : tahiti.aquaculture2010@peche.gov.pf

Toute demande d'information complémentaire relative aux présentations orales ou aux posters est à adresser par mail à Madame Geneviève Mirc: Genevieve M@spc.int

La conférence-atelier « *Tahiti Aquaculture 2010* » se déroulera à Arue, à 7 km du centre-ville de Papeete, au :

RADISSON PLAZA RESORT TAHITI B.P. 14170, 98701 Arue – TAHITI Tél.: (689) 48 88 04 - Fax: (689) 48 88 89 Email: resmanager@radisson-tahiti.pf www.radisson.com/tahiti





la technique paumotu de collectage pour un développement durable

Problématique du bénitier en Polynésie française

Tridacna maxima est l'espèce de bénitier la plus représentée en Polynésie française. *Tridacna squamosa* n'a quant à elle été répertoriée en très faible abondance que sur la pente externe du récif de Tubuai, elle pourrait être présente dans des îles voisines, voire dans certains atolls des Tuamotu. Notons que les bénitiers se raréfient dans les îles de la Société et sont absents des îles Marquises.

Le programme bénitiers du SPE vise en priorité une gestion durable de l'exploitation de *Tridacna maxima*. En effet, le marché local de la chair de *Tridacna maxima* exportée depuis les îles (Tuamotu de l'Est et Australes) vers Tahiti a été estimé en 2002 à environ 50 tonnes par an et serait de l'ordre de 70 tonnes actuellement. En Polynésie française, la délibération N° 88-184/AT du 08 décembre 1988 interdit la pêche, le transport, la détention, la commercialisation et la consommation de bénitiers de taille inférieure à 12 cm.

Au niveau du commerce international, l'espèce *Tridacna maxima* considérée comme la moins menacée des 9 espèces de bénitiers est listée à l'annexe II de la CITES, Convention de Washington sur le commerce international des espèces sauvages menacées d'extinction . Mais, dans ce cadre, l'exportation de bénitiers ne peut être autorisée sans assurance soit d'une gestion durable des stocks naturels, soit d'une origine durable (aquaculture) des individus.



Bouée couverte de bénitiers dans un lagon caractéristique dit "à bénitiers" des Tuamotu de l'Est

Dans ce contexte local et international, des travaux ont été conduits dans les Tuamotu-Est et aux Australes par le service de la pêche depuis fin 2001 sur deux axes :

- l'étude des stocks et des pêcheries de bénitiers avec un objectif de gestion durable de l'exploitation des bénitiers dans les lagons abondants en bénitiers (cf. TVT N°19, travaux en partenariat avec l'IRD et l'UPF), c'est-à-dire ceux des Tuamotu-Est, voire de certaines îles des Australes;
- la faisabilité technique et économique d'une aquaculture de bénitiers simple, adaptée à certaines îles et basée sur les techniques de collectage, d'élevage et de repeuplement de bénitiers.

Pourquoi le collectage de bivalves ?

D'une façon globale, le captage ou collectage de naissain de bivalves présente de nombreux avantages :

- le captage permet d'éviter de capturer des individus sauvages juvéniles et ou adultes reproducteurs, et donc empêche l'impact de prélèvements directs sur les stocks naturels fixés,
- le collectage permet d'augmenter le taux de fixation et de survie du naissain sur les supports ou collecteurs artificiels (par rapport au taux de fixation et de survie sur le substrat naturel), il permet donc ainsi d'augmenter les stocks présents dans le milieu,
- la présence de nouveaux stocks d'individus en collectage puis en élevage favorise en général (dès que ceux-ci atteignent l'âge d'émission de gamètes) le développement de pontes réussies et donc un meilleur renouvellement des stocks naturels.
- le collectage permet aussi d'éviter d'avoir recours à des apports de naissain d'écloserie provenant de certaines souches ou d'autres espèces (via des importations par exemple), ce qui limite les risques aussi bien au niveau sanitaire que génétique,



la technique paumotu de collectage pour un développement durable

- le coût d'investissement et de fonctionnement des produits issus de la technique de collectage est toujours bien inférieur à celui de produits issus de techniques d'écloserie.

Pourquoi avoir tenté le collectage de bénitiers ?

Si le collectage était démontré, il nous était alors possible d'envisager :

- à court terme une aquaculture durable de bénitiers issue de collectage pour l'exportation (marché international de niche de l'aquariophilie, marché de la chair), pour l'éco-tourisme sur le marché local, et pour le repeuplement dans des Zones de Pêche Réglementée (cf. photo ZPR de Tatakoto);



Zone de pêche réglementée de Tatakoto réalisée à la demande de la population et de la commune. Sur 5 km2, la pêche est interdite : "tapu" d'après Gilbert et al. 2005.

- à moyen et long terme, une exploitation aquacole et halieutique durable de bénitiers de collectage pour le marché local (voir même international) de la chair par les techniques de repeuplement et les méthodes de jachères ou « rahui ».



Agrégations naturelles de bénitiers formant des collines sous-marines ou "mapiko"

Dans quelles conditions envisager du collectage de bénitiers ?

Le collectage de bénitiers est une technique qui s'apparente au captage sur support artificiel de naissain de moules ou d'huîtres en France, ou d'huîtres perlières en Polynésie française. Ces filières mytilicole, ostréicole et perlicole se sont d'ailleurs développées grâce à l'apport de naissains par le collectage. Sur la base de ces exemples et des avantages précités, et sur la base de témoignages de fixation importante de naissain de bénitiers dans certains lagons où les bénitiers sont abondants, nous avons lancé fin 2001 des études sur la faisabilité technique du collectage, de l'élevage, du transport et du repeuplement du bénitier.



Naissain de bénitiers sur collecteur : noter que seuls environ 20% des bénitiers sont colorés et donc intéressants pour les marchés de l'aquariophilie et de l'éco-tourisme.

Ces travaux se sont déroulés dans les lagons les plus propices à cette activité (présence de mapiko : agrégats naturels de bénitiers vivants, cf. TVT N°19) des communes demandeuses (Tatakoto et Fangatau), avec l'aide d'un technicien polynésien spécialisé en aquaculture (Laurent YAN), des municipalités et de la population.

Les conditions favorables au développement d'une activité de collectage (et de repeuplement) de bénitiers dans un lagon sont donc les suivantes : présence d'accumulations naturelles de bénitiers vivants ou de coquilles de bénitiers, volonté des populations et des autorités locales à ouvrir le lagon au collectage, présence de porteurs de projet sur l'île, et contacts et débouchés sur les marchés.



la technique paumotu de collectage pour un développement durable

Quels sont les premiers résultats obtenus avec cette aquaculture particulière de bénitiers ?

C'est ainsi que pour la première fois dans le monde, la faisabilité du captage de naissain de bénitiers a pu être démontrée. Les principaux résultats obtenus sont les suivants:

- au bout de la troisième année, plus de 75 % des stations de collectage posées développent une réussite au collectage avec des densités obtenues supérieures à 100 individus par m², soit plusieurs dizaines de fois supérieures aux densités de juvéniles observées dans les mêmes lagons sur substrat naturel,
- une année de croissance est gagnée en élevage en radeau (bénitiers détroqués après collectage et disposés sur un support adapté et immergé) en comparaison avec les animaux sauvages,

260
240
220
200
180
160
140
120
100
80
60
40
20
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21

ANNEES

Quelques courbes de croissance du bénitier Tridacna maxima dans le Pacifique Sud (d'après Lucas, 1994 et Yan, 2005) : la croissance en élevage est bien meilleure.

- des taux de survie supérieurs à 95 % sont obtenus sur du naissain de moins de 8 cm après traitement à l'eau douce (contre les épibiontes néfastes et sensibles tels que ascidies, cliones, crabes) et transport des bénitiers de collectage vers Tahiti (la durée de transport à sec à température acclimatée devant être inférieure à 12 heures),
- des taux de survie moyens de 32 et 52 % ont été obtenus à Tatakoto et Fangatau respectivement 3 ans ½ et 4 ans après réensemencement des bénitiers issus de collectage dans le même lagon,

 des pontes de ces bénitiers réensemencés ont été observées, et des fixations naturelles de nouveaux naissains de 15 % en moyenne ont été observés sur les stocks de bénitiers réensemencés.

En 2004, après un peu plus de 2 années de travaux expérimentaux dans ces deux atolls éloignés des Tuamotu de l'Est, à raison de 1 à 3 missions par an, plus de 100 000 naissain ont été collectés sur moins de 200 m² de supports artificiels, et 36 000 bénitiers issus de collectage ont été réensemencés.

Pour plus d'information, voir le "Poster bénitiers PSI2009" téléchargeable sur le site www.peche.pf, rubrique "Aquaculture".



Les élevages en radeaux sont plus coûteux mais plus performants que les élevages en enclos



Mini "mapiko" de bénitiers réensemencés, une technique favorisant le repeuplement : des pontes sont observées et de nouveaux juvéniles viennent se fixer sur ces agrégations.



la technique paumotu de collectage pour un développement durable

Quel encadrement réglementaire des techniques aquacoles de bénitiers et quelles perspectives de développement de la filière ?

Les nouvelles mesures visent à réglementer les activités de collectage, d'élevage et de repeuplement du bénitier par les textes suivants : délibération N° 2007-98 du 03 décembre 2007, arrêté N° 0009/CM du 08 janvier 2008 modifié par l'arrêté N°1213/CM du 27 août 2008. Les objectifs en sont les suivants :

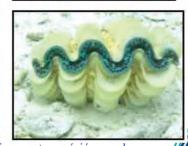
- ouvrir ces activités aux populations de certaines îles éloignées disposant des facteurs environnementaux favorables au succès du collectage (actuellement seul Tatakoto, atoll pilote, est ouvert au collectage par l'arrêté N° 1248 CM du 04 septembre 2008),
- permettre d'engendrer durablement des revenus complémentaires aux populations des îles propices au collectage tout en préservant la ressource en bénitiers de ces lagons,
- initier et développer des actions de repeuplement à but halieutique dans les zones de pêche réglementées de ces lagons et d'autres îles où les bénitiers se raréfient,
- initier et développer des actions d'élevage de bénitiers pour les aménagements lagonaires dans le cadre de l'éco-tourisme (jardins « fleuris » sous-marins ...).

Pour suivre ces activités et éviter toute intrusion de bénitiers sauvages, des cartes de collecteur et d'éleveur de bénitiers sont mises en place avec un système de traçabilité.









Les couleurs du manteau des bénitiers sont appréciées par les aquariophiles. Certaines coquilles sont parfois particulières : rosacées à l'intérieur ou jaune fluo à l'extérieur.

Enfin, une réglementation visant à soutenir l'exportation de bénitiers issus de collectage est projetée afin de :



Station de collectage et bénitiers collectés à différentes tailles. Il est préférable de les détroquer à partir de 4 cm.

- proposer un nouveau produit unique sur le marché mondial,
- mettre en place une activité durable devant avoir à moyen terme un impact positif sur la ressource, et donc permettant d'améliorer son exploitation.

En conclusion, l'exemple de Tatakoto où les porteurs de projet de collectage devraient pouvoir démarrer leur activité d'ici la fin de l'année 2010 pour de premières exportations début 2012, doit nous servir pour envisager le développement de la filière à moyen terme avec l'ouverture de nouveaux lagons, et de nouveaux marchés à rechercher.



Laurent Yan expliquant aux élèves de Tatakoto ses travaux de collectage réalisés avec le service de la Pêche et la commune.

La production aquacole

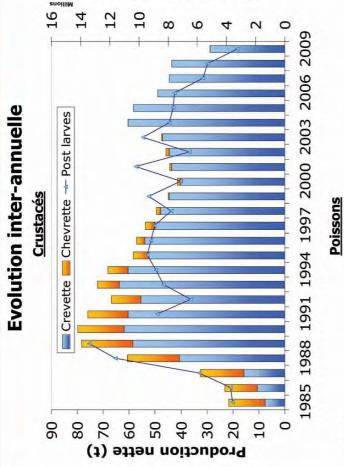
Production (t) Espèce	Tahiti	Moorea	Moorea Bora Bora	Total
CRUSTACES Crevettes	30,3	8,4		38,7
up tropical				
Sunfish				
Autres lagonaires				
TOTAL	30.3	8.4		38.7

diminution importante de leur volume espèces la mise en affermage de la mise en place du programme IFREMER) en 2004, la production avait pourtant enregistré une réduction de avec un recul de près de 35 % par 'Ecloserie Polyvalente Territoriale et rapport à 2008. Pour les crevettes après une reprise de l'activité en 2001 ordre de 25 % entre 2005 et 2007. ont enregistré toutes technique productions -l'aquaculture, d'assistance avec

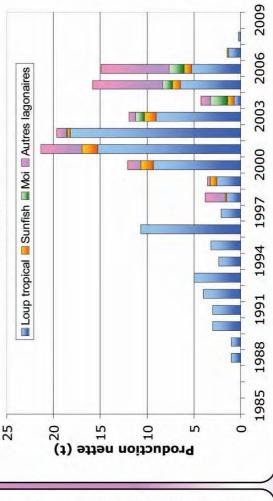
forte part de difficultés des cependant estimé à plus de 80 t sans part de la vétusté des installations et des -'élevage des poissons est une Cette diminution globale sur la méthodes zootechniques parfois non exploitations encore en activité est Elle s'était ensuite stabilisée en 2008. concurrence des crevettes importées, récurrentes d'approvisionnement en parcelles. équipements de production et potentiel actuel d'autre a d'une 2005-2009 nouvelles de conjoncturellement, et structurellement, conséquence aliment. Le optimisées, période

également cessé depuis 2008 mais activité plus récente mais qui n'est pas production n'a été enregistrée en poissons lagonaires s'appuyant sur la capture de juvéniles en milieu naturel ne permet pas une bonne maîtrise de la régularité des approvisionnements et cette production a disparu en 2007. La production de sunfish (tilapia) a pourrait reprendre en 2010. La production de loup tropical s'est définitivement arrêtée en 2009 en raison de problèmes zootechniques sur les phases larvaires et de L'élevage géniteurs. 2009.

Platax (paraha peue) sont maîtrisées la Pêche et transfert de techniques d'élevages en cages seront testées dans une ferme en phase pilote dès la fin du premier semestre 2010. En 2009, près de 750 kg de paraha peue de différentes tailles ont Les techniques de reproduction du été produits à l'échelle expérimentale. production doit démarrer dès l'écloserie semestre 2010. par le Service de <u>e</u> vers et technologie 'IFREMER deuxième



Nombre de post larves



Bonjour à tous

Notre nouveau Logo Officiel



Notre blog: http://FEPSM.mblog.pf/category/introduction/



ALORS, ANTICIPONS ENSEMBLES

VOS DONS SERAIENT EMPLOYES POUR UNE NOBLE CAUSE et déduits de votre revenu imposable.

AIDEZ LES SAUVETEURS BENEVOLES, AIDEZ LA FEPSM

Nous crions "A L'AIDE !!! "
Soyez receptifs SVP!

La sécurité est l'affaire de tous! VOUS ETES CONCERNES

MRCC: Maritime Rescue Corrdination Center.

<u>DPAM</u>: Direction Polynésienne es Affaires Maritimes.

AEM: Action de l'Etat en Mer

SAR: Search and Rescue

Déjà une année qu'au sein de la FEPSM, nous nous sommes regroupés afin de porter assistance en mer et dans les lagons de Polynésie. Nous sommes désormais plus de 220 Sauveteurs Bénévoles, avec nos 150 navires que nous mettons à disposition des dispositifs de recherche et de sauvetage. Vous avez sûrement entendu parler de nos interventions au travers des médias et des articles et des stands du MRCC de la DPAM et de l' AEM, partenaires de notre action

Aujourd'hui, Nous avons désormais besoin de votre aide financière !!!.

AIDEZ NOUS A LES SAUVER

Nous avons besoin de payer du carburant, du matériel de sauvetage et aussi un projet de station de sauvetage dotée d'une unité navale.

Chaque semaine, au moins un polynésien se retrouve naufragé, à l' eau, seul.

Il a besoin d'aide et nous essayons de le retrouver et de l'en sortir.

Demain, cela peut être n'importe qui d'entre nous, d'entre vous, qui aura besoin que nous mettions en place un tel dispositif, pour vous venir en aide ou à un de vos ,proches.

> > Fédération d' Entraide Polynésienne de Sauvetage en Mer

Siège : 46-51-46 Président : 77 77 26 Secrétaire : 740 782

fepsm@mail.pf tevaboxtahiti@mail.pf (secrétaire)

RIB ou RIP: Compte CCP 14168 00001 8337308K068 39 NTahiti 930 040



La ligne de rivage de Moorea de 1993 à nos jours

À Moorea, le littoral, appelé également ligne de rivage, a été étudié pour la première fois en 1993 par Annie AUBANEL puis en 2001 par Sandrine POLTI et enfin, en 2009, par Agnès BENET, en collaboration avec le CRIOBE (Centre de Recherches Insulaires et Observatoire de l'Environnement) de Moorea, pour le Service de la Pêche.

En effet, les récifs frangeants constituent pour la faune ichtyologique (poissons) des aires de nurseries car la prédation y est réduite. Aussi, les ressources nutritives et la quantité d'habitats y sont importantes.

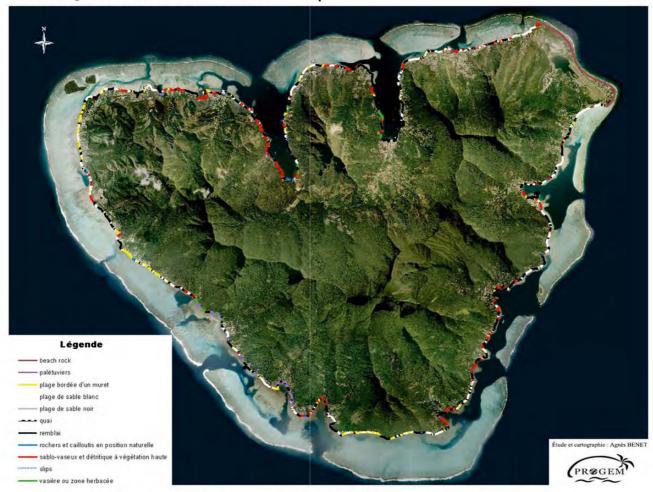


Photo 1: Représentation de la caractérisation de la ligne de rivage de Moorea (2009)

À travers cette étude, les scientifiques veulent évaluer l'influence de la pression anthropique sur la zone frangeante du récif, zone favorable au recrutement des juvéniles de poissons.

Par conséquent, la modification du littoral par l'homme (= anthropisation) a des répercussions directes sur le stock de juvéniles et donc sur le stock de poissons adultes.



La ligne de rivage de Moorea de 1993 à nos jours

Afin de comparer les résultats de 2009 avec ceux de 1993 et de 2001, la biologiste a utilisé la même méthode que ces collègues.

Le tour de l'île a été réalisé, en kayak, en notant les différentes catégories de la ligne de rivage à l'aide d'un GPS. Dix catégories (allant de la plage de sable blanc au muret et au remblai) sont représentées par un logo du GPS transmis sur un logiciel de cartographie.

Après traitement des données, la carte de la ligne de rivage de Moorea (photo 1) présente les résultats. Chaque couleur correspond à une catégorie.



Photo 2: Secteur de Afareaitu (2009)

Depuis 1993, le pourcentage d'anthropisation de la côte de Moorea ne cesse d'augmenter. Les murets et les remblais représentaient 33 % en 1993 et 47,5 % en 2001.

En 2009, l'anthropisation du littoral s'élève à 53,2 %.



Photo 3: Baie de Cook (2009)

De ce fait, le pourcentage de plage et des autres milieux diminue. Ainsi, les plages de sables blanc ont perdu 11 % entre 1993 et 2001.

Elles atteignent aujourd'hui à peine 20 % de l'ensemble du littoral.



Photo 4: plage de sable blanc (Agnès BENET, 2009)

Photos 5: remblais sauvage (Agnès BENET, 2009)

Pour que les plages ne disparaissent pas, chacun doit préserver le littoral.
... et les poissons juvéniles en ont également besoin!...

pensons-y!



ASSEZ FACILE

TEMPS DE PREPARATION

1 h 45

TEMPS DE CUISSON

15 mn

INGREDIENTS POUR 8 PERS

- 800 g de crevettes - 600 g de pahua (chair) - 500 g de maoa (avec opercule) - 400 g d'espadon paré - 3 feuilles de lauriers

Pour le fumet de poisson

- 800 g d'arêtes de poisson - 50 g de carootes

- 100 g de gros oignons - 80 g de beurre

- 1 bouquet garni - 1/2 1 de vin blanc

Pour l'assaisonnement

- Gros sel, sel fin et poivre moulu

Pour le riz pilaf - 400 g de riz - 10 cl d'huile d'olive

- 160 g d'oignons

- 3 gousses d'ail - 10 g de safran

MATERIEL

- 2 casseroles moyennes - 1 planche à découper

- 1 petit couteau

- 1 rondeau plat

- 1 passoire

- 1 chinois étamine ou

passoire fine - 1 spatule en bois

LA NOTE DU TROUBADOUR

Cette préparation façon paëlla permet d'utiliser d'une manière agréable les mollusques et coquillages du Pacifique en incorporant des crustacés.

Risotto de fruits de mer du Pacifique



Elaboration de la recette

1) Cuire les coquillages : Nettoyer à l'eau claire froide les pahua et les maoa. Blanchir séparément (départ à l'eau froide), les cuire séparément dans une eau froide à peine salée et parfumée avec du laurier pendant 3/4 d'heure. La cuisson sera terminée dans le fumet de poisson après avoir taillé les crustacés en dés.

2) Préparer le fumet de poisson : (Comme indiqué dans "Les petits savoirs du goût" n°1). Passer le fumet de poisson au terme de la cuisson. Parfumer au safran.

> 3) Préparer la garniture : Tailler l'espadon en dés et pocher pendant une minute dans le fumet de poisson.

4) Cuire le riz : Ciseler finement l'oignon, éplucher et écraser les gousses d'ails. Chauffer dans le sautoir avec de l'huile d'olive.

Ajouter les crevettes et les laisser rougir sur toutes les faces.

Laisser suer l'oignon et l'ail. Verser le ris dans cette préparation et laissez le nacrer. Ajouter les pahua, les maoa et l'espadon.

Mouiller avec le fumet de poisson selon les proportions marquées sur le paquet de riz. Saler, poivrer et porter à ébullition en remuant délicatement avec un spatule e bois. Cuire au four couvert 15 à 18 minutes selon le riz choisi.

5) Le dressage : dresser harmonieusement le riz et sa garniture, soit sur une assiette individuelle, soit dans u poêlon en cuivre. Servir chaud.

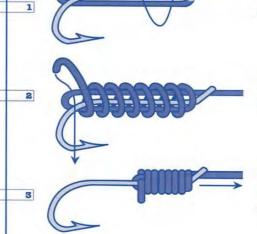
Votre recette est le fruit de la collaboration active entre l'Etablissement pour la Valorisation des Activités Aquacoles et Maritimes (EVAAM), l'encadrement du Lycée hôtelier du Taaone, la société OBA PUB et le troubadour de la cuisine polynésienne Monsieur Jean-Pierre Despériers.



NŒUDS DE BAS DE LIGNES

LE NŒUD À PALETTE

Il s'agit d'un nœud universel réalisé sur une hampe d'hameçon pour une meilleure répartition des efforts à la traction.

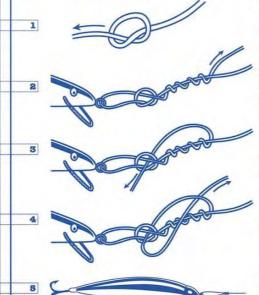


- 1 Passer le fil dans l'œil et faire une boucle de 3 à 5 cm de diamètre sous la hampe.
- 2 Repasser le brin libre en 5 à 7 spires autour de la hampe puis dans la boucle.
- 3 Lubrifier, tenir le brin libre et serrer en tirant sur le brin passant par l'œillet. Couper la partie inutile à 1 mm du nœud.

BOUCLES

LE NŒUD DE RAPALA

Ce nœud est spécifique aux poissons nageurs car il leur permet de garder toute leur mobilité, donc de conserver intacte leur attractivité.



- 1 Réaliser une boucle à 20 cm de l'extrémité du brin libre.
- 2 Passer ce brin libre dans l'anneau du leurre et le ramener dans la boucle à l'opposé de son passage aller. Le torsader 4 à 6 fois autour du brin mère.
- 3 Ramener l'extrémité du brin libre dans le centre de la boucle.
- 4 Revenir vers le brin mère et passer dans la dernière boucle formée.
- 5 Lubrifier l'ensemble à l'eau. Tirer doucement sur le brin libre et fermement sur le brin mère. Couper la partie de brin inutile.





Professionnels de la pêche, n'hésitez pas à nous contacter



2 ème étage de l'immeuble J.B. LECAILL à Fare Ute

Horaires d'ouverture : 7h30 à 16h du Lundi au Jeudi et de 7h30 à 15h le Vendredi BP 20 - 98713 Papeete - Tahiti - Polynésie française Tél. (689) 50 25 50 - Fax (689) 43 49 79 E-mail : spe@peche.gov.pf - Site : www.peche.pf

Bureau du port de pêche de Papeete

Fare Ute – Bâtiment de mareyage export

Tel/Fax: 45.19.85

Contact: Taiana RAOULX

E-Mail: Spe.PORTDEPECHE@peche.gov.pf

Horaires d'ouverture : du Lundi au Vendredi de 7h30 à 11h30

En cas d'absence, un numéro d'urgence est affiché

sur la porte du bureau.

Bureau de Taravao

Dans les locaux de l'écloserie polyvalente -

Route de Tautira

Tel: (689) 57.07.25 - Fax (689) 57 70 56

Responsable: Stellio TEPAVA

E-Mail: stellio.tepava@peche.gov.pf

Horaires d'ouverture :

du Lundi au Jeudi de 7h 30 à 15h 30 et le Vendredi de 7h 30 à 14h 30

Bureau de Raiatea (centre administratif de Uturoa)

B.P 367 – 98735 Uturoa – Raiatea

Tél/Fax: (689) 66.33.99

Responsables: Philippe CHOUNE - Eric MILLAUD

E-Mail: philippe.choune@peche.gov.pf E-Mail: eric.millaud@peche.gov.pf Apooiti: Tél/Fax: (689) 66.12.39

Horaires d'ouverture :

du Lundi au Jeudi de 7h 30 à 15h 30 et le Vendredi de 7h30 à 14h 30

Bureau de Huahine Service de la Pêche B.P 214 – 98731 Fare – Huahine Tél/Fax (689) 68.74.39 Contact : Alain AH-MIN Horaires d'ouverture : du Lundi au Jeudi de 7h 30 à 14h 30

Bureau de Tahaa Service de la Pêche B.P 199 – 98734 Haamene – Tahaa Tél/Fax : (689) 65.62.85 Contact : Georges KONG FOU Horaires d'ouverture : du Lundi au Jeudi de 7h 30 à 15h 30 et le Vendredi de 7h 30 à 14h 30